ProtÃ©ger la ressource en eau : une urgence

Vendredi 29 novembre 2024, Eau de Paris et Aqua Publica Europea organisaient un colloque Ã l'AcadÃ©mie du climat sur l'urgence d'agir pour protÃ©ger la ressource en eau.Â L'occasion d'un Ã©change entre opÃ©rateurs publics europÃ©ens et, po la rÃ©gie municipale autonome de la Ville de Paris, de dresser un bilan Ã mi-parcours de son programme de soutien Ã la transition des exploitations agricoles de son territoire. Martine LE BEC, H2o dÃ©cembre 2024.Â

ProtÃ©ger la ressource en eau

UNE URGENCE

Colloque Ã l'AcadÃ©mie du climat

Vendredi 29 novembre 2024, Eau de Paris et Aqua Publica Europea organisaient un colloque Ã l'AcadÃ©mie du climat sur l'urgence d'agir pour protÃ©ger la ressource en eau. L'occasion pour la rÃ©gie municipale autonome de la Ville de Paris de dresser un bilan Ã mi-parcours de son programme de soutien Ã la transition des exploitations agricoles de son territoire.

Martine LE BEC

illustrations Eau de Paris

H2o - dÃ©cembre 2024

Â

En collaboration avec Aqua Publica Europea, l'association europÃ©enne des opÃ©rateurs publics de l'eau, la matinÃ©e Ã©tai consacrÃ©e aux rÃ©ponses aux pollutions Ã l'Ã©chelle europÃ©enne, avec : Elena Montani, cheffe d'Ã©quipe Ã l'UnitÃ© pour l'environnement marin et les services d'eau potable Ã la DG Environnement de la Commission europÃ©enne ; Sergiy Moroz, responsable Politiques pour l'eau et la biodiversitÃ© au Bureau europÃ©en de l'environnement ; Xavier Leflaive, administrateur principal Ã la direction de l'environnement de l'OCDE ; Kris van den Belt, chef de service Approvisionnement en eau et Traitement des eaux usÃ©es municipales Ã l'Agence flamande de l'environnement ; ainsi que les tÃ©moignages d'Antoine Gatet, prÃ©sident de France Nature Environnement, et de David SÃ¡nchez Carpio, directeur de la FÃ©dÃ©ration des consommateurs et usagers CECU (Espagne).Â

Une seconde table ronde prÃ©sentait quelques-unes des meilleures pratiques d'opÃ©rateurs publics, avec : Carline Whalley, experte des industries et pollutions de l'eau Ã l'Agence europÃ©enne de l'environnement ; Sean Laffey, directeur

Gestion des actifs et du dÃ©veloppement durable Ã UisceÂ Ã‰ireann (Irlande) ; Wolfgang Gruber, chef de l'unitÃ© SystÃ¨mes gestion et ReprÃ©sentation des intÃ©rÃªts Ã Vienna Water (Autriche) ; Anne Scherfig, responsable de secteur Ã la Compagnie des eaux du Grand Copenhague (Danemark) ; Christophe Clergeau, dÃ©putÃ© europÃ©en, vice-prÃ©sident du Groupe des Socialistes et DÃ©mocrates.

L'aprÃ¨s-midi Ã©tait dÃ©diÃ© Ã la qualitÃ© de l'eau en France, avec : Florence Habets, hydrogÃ©ologue, directrice de reche au CNRS, professeure attachÃ©e Ã l'ENS et prÃ©sidente du conseil scientifique du ComitÃ© de bassin Seine-Normandie ; Sandrine Rocard, prÃ©sidente de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ; Dan Lert, adjoint Ã la maire de Paris en charge de la transition Ã©cologique, du plan climat, de l'eau et de l'Ã©nergie, prÃ©sident d'Eau de Paris et vice-prÃ©sident d'Aqua Publica Europea ; Manon Zakeossian, responsable du service Protection de la ressource et BiodiversitÃ© Ã Eau de Paris ; Michel Demolder, maire de Pont-PÃ©an,Â prÃ©sident de la collectivitÃ© Eau du Bassin Rennais,Â prÃ©sident de la commission locale SAGE Vilaine et du Syndicat du bassin versant de la Seiche ; FranÃ§ois Poupard, directeur gÃ©nÃ©ral des services au Conseil rÃ©gional de Nouvelle-Aquitaine.

Une seconde table ronde s'est intÃ©ressÃ©e aux dÃ©fis Ã relever, avec : Denise Thibault, vice-prÃ©sidente du ComitÃ© de bassin Seine-Normandie, reprÃ©sentante des associations agrÃ©es de protection de la nature ; Jean Launay, prÃ©sident du ComitÃ© national de l'eau ; Laurent Roy, prÃ©sident de la section Milieux,Ressources et Risques Ã l'Inspection gÃ©nÃ©rale de l'environnement et du dÃ©veloppement durable ; Jean-Claude Raux, dÃ©putÃ© de Loire-Atlantique.Â

Â

La pollution, la surexploitation et le changement climatique menacent la pÃ©rennitÃ© des ressources en eau en Europe

La pollution, la dÃ©gradation des habitats, les effets du changement climatique et la surexploitation des ressources en eau douce exercent une pression sans prÃ©cÃ©dent sur les lacs, les riviÃ¨res, les eaux cÃ´tiÃ¨res et les eaux souterraines d'Europe. Selon une large Ã©tude consacrÃ©e Ã l'Ã©tat des masses d'eau europÃ©ennes et publiÃ©e le 15 octobre dernier pa l'Agence europÃ©enne pour l'environnementâ€¯(AEE), l'Europe est encore loin d'atteindre les objectifs de bon Ã©tat des eaux qu'elle s'est fixÃ©s en vertu de la rÃ©glementation de l'UE. Une meilleure gestion de l'eau apparaÃ®t comme un Ã©lÃ©ment fondamental pour amÃ©liorer la rÃ©silience de l'eau, attÃ©nuer les pressions sur la ressource et garantir que les citoyens, la nature et l'industrie en Europe disposent d'une eau de bonne qualitÃ© en quantitÃ© suffisante. D'aprÃ¨s le rapport, c'est aussi l'agriculture qui exerce la pression la plus importante, avec une incidence Ã la fois sur les eaux de surface et les eaux souterraines. Cela s'explique par l'utilisation de l'eau (le secteur est, faut-il le rappeler, le premier consommateur net d'eau avec une demande pour l'agriculture irriguÃ©e qui va s'amplifier) et la pollution rÃ©sultant de l'utilisation intensive de nutriments et de pesticides.

En France cette fois, un nouveau rapport interministÃ©riel publiÃ© ce mois de novembre est venu alimenter l'Ã©pineuse question des pesticides et de leurs mÃ©tabolites. Les mÃ©tabolites sont peu prÃ©sents dans la rÃ©glementation europÃ©enne qu'il s'agisse de la directive cadre sur l'eau et de ses textes d'application ou du rÃ¨glement encadrant l'approbation des substances actives et l'autorisation de mise sur le marchÃ© des produits phytopharmaceutiques. Ainsi, la rÃ©glementation ne s'applique qu'aux mÃ©tabolites dÃ©tectÃ©s et se limite aussi aux mÃ©tabolites quantifiÃ©s, dont la prÃ©sence dans l'eau e jugÃ©e "probable" par les autoritÃ©s sanitaires ; la rÃ©glementation ne prend pas en compte les "effets cocktail". Ces lacunes dans les rÃ©glementations conduisent Ã une insuffisante prise en compte des risques associÃ©s, dÃ©nonce le rapportÂ - de mÃªme qu'il dÃ©nonce l'imparfaite application du principe de pollueur-payeur. Cependant, aucune amÃ©lioration n'est ici en vue ; Ã supposer mÃªme qu'un projet de loi de finances 2025 survienne dans un contexte approximativement "normal", il y peu Ã parier que ce projet revienne sur le retrait de l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses (RPD), augmentation initialement prÃ©vue dans le PLF 2024.

Xavier Leflaive (OCDE) suggÃ¨re un autre instrument (complÃ©mentaire) : le principe de responsabilitÃ© Ã©largie du producteur (REP). Le principe, qui rend le producteur initial solidairement responsable des effets de la vie (et de la mort) de son produit, a dÃ©montrÃ© une efficacitÃ© certaine dans le secteur des dÃ©chets.Â Caroline Whalley (AEE) accorde elle-mÃªme du crÃ©dit au principe. Elle rappelle Ã©galement la rÃ©vision de la directive sur les Ã©missions industrielles publiÃ©e au Journal officiel de l'UE en juillet dernier. Les Ã‰tats membres doivent transposer avant le 1er juillet 2026 ce texte qui Ã©largit son champ d'application et impose des normes plus strictes.Â Â

Moins 77 % de pesticides dans les AAC d'Eau de ParisÂ

Organisateur de la journÃ©e, Eau de Paris a profitÃ© de l'Ã©vÃ©nement pour publier les premiers rÃ©sultats de son dispositif d'accompagnement des agriculteurs. Mis en place en 2020, le dispositif repose sur un rÃ©gime Ã©laborÃ© de paiement pour services environnementaux (PSE). Il permet d'accompagner, sur la base du volontariat, les exploitants agricoles opÃ©rant dans les aires d'alimentation de captage (AAC) de la rÃ©gie et qui souhaitent s'engager vers des pratiques plus durables (introduction de nouvelles cultures, dÃ©sherbage mÃ©canique, couverts vÃ©gÃ©taux, adaptation de la fertilisation...). Quatre types de contrats sont proposÃ©s en fonction des types d'exploitation, pour des durÃ©es de 6 et 7 ans : 1. Grandes cultures bas intrants ; 2. et 3. Agriculture biologique avec Ã©lÃ©vaget et sans ; 4. Ã‰levage non bio maximisant la part d'herbe.Â

Ã€ ce jour, 115 agriculteurs totalisant plus de 17 300 hectares (dont 58 % en agriculture biologique) se sont engagÃ©s aux cÃ´tÃ©s de la rÃ©gie. Cette superficie reprÃ©sente plus d'une fois et demie celle du territoire parisien.

Â

Ainsi, entre 2019 et 2023, les surfaces en agriculture biologique ont Ã©tÃ© multipliÃ©es par quatre sur l'ensemble des AAC, passant de 2 800 hectares Ã 11 800 hectares. La quantitÃ© de pesticides utilisÃ©e a Ã©tÃ© rÃ©duite de 77 % en 2023, soit l'Ã©quivalent de 55 tonnes de substances actives de pesticides Ã©vitÃ©es. "La mise en place de ce programme a permis de diminuer de moitiÃ© les pics de concentration de pesticides dans les nappes souterraines sur lesquelles il y a un fort dÃ©veloppement de l'agriculture biologique", prÃ©cise Manon Zakeossian, responsable du service Protection de la ressource et BiodiversitÃ© Ã Eau de Paris, en s'appuyant sur les rÃ©sultats de mesures de qualitÃ© effectuÃ©es par le laboratoire Eau de Paris, accompagnÃ© par un bureau d'Ã©tudes, dans le territoire pilote de la VallÃ©e de la Vanne (Yonne). Sur ce territoire, 30 % des agriculteurs - principalement en grandes cultures - sont dÃ©sormais convertis au bio ; il n'Ã©taient que 1 % en 2010.

Le programme intÃ¨gre un accompagnement personnalisÃ© et un conseil technique de proximitÃ© aux exploitants Ã travers la mobilisation d'une Ã©quipe de terrain de 4 personnes. Aussi, 9 agriculteurs volontaires sur 10 jugent le cahier des charges clair et simple, et le conseil adaptÃ©. L'aide financiÃ¨re s'Ã©tablit, selon le contrat, entre 150 et 450 euros par hectare et par an.

Initialement prÃ©vu sur 5 ans (2020-2024) mais venant d'Ãªtre prolongÃ© sur 2025, le programme reprÃ©sente un budget de 46 millions d'euros, financÃ© Ã hauteur de 20 % par Eau et Paris et de 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.Â

Cette politique de protection des ressources en eau reprÃ©sente pour l'usager de l'eau potable parisienne seulement 4 centimes d'euro au mÃ¨tre cubes. En comparaison, le montant des coÃ»ts de traitement pour dÃ©polluer l'eau est bien plus Ã©levÃ© : le rapport de la mission d'information du SÃ©nat sur la gestion durable de l'eau, publiÃ© en juillet 2023, indiquait un coÃ»t des traitements curatifs en moyenne 3 fois supÃ©rieur aux actions de prÃ©vention ; certains opÃ©rateurs estiment mÃªme le rapport Ã 3,85. Selon le rapport prÃ©citÃ© de l'IGAS/IGEDD/CGAAER, le surcoÃ»t de traitement d'un rÃ©sidu de fongicide (mÃ©tabolite R471811 du chlorothalonil) serait de 20 centimes Ã 1,20 euro par mÃ¨tre cube, en fonction de la technologie et de la taille des installations de potabilisation.

La prolongation du dispositif sur 2025 (avec un montant d'aides de 5 millions d'euros) devrait permettre la jonction avec un nouveau dispositif de long terme qui, finalement, comme l'explique Dan Lert, prÃ©sident d'Eau de Paris, s'impose aussi comme une illustration exemplaire de la solidaritÃ© territoriale entre les mondes urbain et rural.Â â–„

Â

ResSources

Aqua Publica EuropeaÂ -Â Eau de Paris

Europe's state of water 2024: the need for improved water resilienceÂ - rapport de l'AEE, octobre 2024, 110 pages

PrÃ©venir et maÃ®triser les risques liÃ©s Ã la prÃ©sence de pesticides et de leurs mÃ©tabolites dans l'eau destinÃ©e Ã la consommation humaineÂ - rapport interministÃ©riel IGAS/CGAAER/IGEDD, novembre 2024, 586 pages

Gestion durable de l'eau : l'urgence d'agir pour nos usages, nos territoires et notre environnementÂ - mission d'information du SÃ©nat, juillet 2023

Pollution de l'eau : impliquer les producteurs ?Â - Canopea

OCDE - Direction de l'environnement

UE - DG-ENV, Commission europÃ©enne

UE - Agence europÃ©enne de l'environnement

Bureau europÃ©en de l'environnement

Vienna Water - Autriche

Flanders Environment Agency - Belgique

Greater Copenhagen Water Utility, HOFOR - Danemark

Uisce Ã‰ireann - Irlande

Eau du Bassin Rennais

Le syndicat est notamment Ã l'origine d'un label qui a pour objectif de rassembler les citoyens et acteurs de la production alimentaire autour d'un objectif commun de prÃ©servation de l'environnement, de reconquÃªte de la qualitÃ© de l'eau et de la transition des modÃ¨les agricolesÂ -Â Terres de Sources